

ANNEXE 3

Photocopies des avis publiés dans la presse (4 documents),
copie de l'affiche mise en place,
photographies du panneau d'affichage de la mairie
copie des pages du site Internet de la commune

ANNEXE 3

Copie des avis publiés dans la presse

(Copie parution du journal La Savoie du 29/08/ 2024 pièce 1)

LA SAVOIE
Jeudi 29 août 2024 **27**

LÉGALES

En application de l'article du 14 décembre 2023 modifiant l'article du 23 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, pour le 28 décembre 2023, le tarif de caractère (applicable aux annonces non forfaitaires) est fixé à 0,103 euro HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut être l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PRÉFET DE LA SAVOIE
Liberté
Équité
Proximité
Sous-préfecture d'Albertville

Nous publions vos ANNONCES LÉGALES

AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE et D'ENQUETES PARCELLAIRES

COMMUNE DE NOTRE DAME DE BELLECOMBE

Projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'article préfectoral du 1er août 2024, une enquête publique OUP et parcellaire sera ouverte du mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, à la mairie de ND de Bellecombe, siège de l'enquête, sur le demandeur de déclaration d'utilité publique présentée par la commune portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup.

Les pièces de dossier d'enquêtes seront déposées à la mairie de ND de Bellecombe du 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et de consigner ses observations sur l'utilité publique de l'opération et les limites des biens à exproprier sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie de ND de Bellecombe ou par courriel à l'adresse suivante : secretariat@mairie@notredamedebellecombe.fr.

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>, ainsi que sur le site de la mairie : <https://notredamedebellecombe.fr>.

Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés pendant le même délai en mairie de ND de Bellecombe, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance aux heures et jours précités, et consigner ses observations sur les limites des biens à exproprier sur le registre ouvert à cet effet.

Pour information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées pourront prendre contact avec Mme Elisabeth LAURENT-SIY par téléphone au 04 79 31 12 16 ou par mail secretariat@mairie@notredamedebellecombe.fr.

M. André PENET est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et siègera en personne à la mairie de ND de Bellecombe, le mercredi 11 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et le jeudi 26 septembre 2024 de 8h00 à 12h00.

À l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois au titre de chacune des enquêtes. Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de ND de Bellecombe, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

(Copie parution du Dauphiné Libéré du 29/08/2024 pièce 2)

Le Dauphiné Libéré
Jeudi 29 août 2024

AVIS**Enquêtes publiques****COMMUNE DE NOTRE DAME
DE BELLECOMBE****Avis d'enquête d'utilité publique
et d'enquêtes parcellaires****Projet de régularisation des emprises foncières
du chemin de Chéloup**

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2024, une enquête publique DUP et parcellaire sera ouverte du **mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00**, à la mairie de ND de Bellecombe, siège de l'enquête, sur la demande de déclaration d'utilité publique présentée par la commune portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup. Les pièces du dossier d'enquêtes seront déposées à la mairie de ND de Bellecombe du 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et de consigner ses observations sur l'utilité publique de l'opération et les limites des biens à exproprier sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie de ND de Bellecombe ou par courriel à l'adresse suivante :

secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>, ainsi que sur le site de la mairie : <https://notredamedebellecombe.fr>

Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés pendant le même délai en mairie de ND de Bellecombe, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance aux heures et jours précités, et consigner ses observations sur les limites des biens à exproprier, sur le registre ouvert à cet effet.

Pour information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées pourront prendre contact avec Mme Elisabeth LAURENT-GUY par téléphone au 04.79.31.12.16 ou par mail secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

M. André PENET est désigné en qualité de commissaire - enquêteur et siégera en personne à la mairie de ND de Bellecombe, le **mercredi 11 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et le jeudi 26 septembre 2024 de 8h00 à 12h00**.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois au titre de chacune des enquêtes.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de ND de Bellecombe, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

423848900

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

(Copie parution du journal La Savoie du 12/09/2024 pièce 3)

LA SAVOIE 27
Jeudi 12 septembre 2024

onces

LÉGALES
Département de Savoie - 12 septembre 2024

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

PRÉFET DE LA SAVOIE
Fabrice
Fournier
Bice-président d'Alsace

COMMUNE de NOTRE-DAME de BELLECOMBE
12 SEP. 2024

AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE et D'ENQUÊTES PARCELLAIRES

COMMUNE DE NOTRE DAME DE BELLECOMBE

Projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chélop

Le préfet de la Savoie informe le public des contentieux à l'origine de ce projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chélop sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe en Savoie, le jeudi 12 septembre 2024 en vertu de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme et de l'article L.123-10 du Code de l'urbanisme, ainsi que de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme et de l'article L.123-10 du Code de l'urbanisme, ainsi que de l'article L.123-1 du Code de l'urbanisme et de l'article L.123-10 du Code de l'urbanisme.

Le projet de dossier d'enquête administrative est accessible à la mairie de Notre-Dame de Bellecombe du 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, sur les dates précitées. Les documents relatifs au dossier sont disponibles en mairie de Notre-Dame de Bellecombe, ainsi que sur le site internet de la commune de Notre-Dame de Bellecombe.

Le plan parcellaire et le site des propriétés sont déposés pendant la durée de l'enquête administrative en mairie de Notre-Dame de Bellecombe, ainsi que sur le site internet de la commune de Notre-Dame de Bellecombe.

Pour obtenir plus d'informations sur ce projet, les personnes intéressées pourront prendre contact avec M. Aurélien LAURENT, chef de service au 04 78 31 72 95 ou par mail secretariat@notredamebellecombe.fr.

M. Aurélien LAURENT est chargé en qualité de commissaire-enquêteur et chargé en qualité de directeur de la mairie de Notre-Dame de Bellecombe, le mercredi 11 septembre 2024 de 14h00 à 18h00 et le jeudi 12 septembre 2024 de 14h00 à 18h00.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler ses conclusions relatives au dossier et les transmettre au préfet de la Savoie, ainsi que sur le site internet de la commune de Notre-Dame de Bellecombe, ainsi que sur le site internet de la commune de Notre-Dame de Bellecombe.

La Savoie
Est éditée par la S.A. Impression de Messager au capital de 194 340 €
Siège social : S.A. Impression de Messager - 13, avenue du Pré-Robert Sud
CS800132 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 75 16 14
Habitué à recevoir les services publics et légalisés
Président : Olivier de BAETMAEKER
Directeur général et directeur de publication : Eric LEPELIER
Directeur général délégué : Jeremy de LARUE
Rédacteur en chef : Amélie LECOYER
Administrateurs : Erwan TANNI - Bertrand MARCHANT
Actionnaire principal : VOIX DU MORD S.A.
N° de la Commission paritaire : 028000210
Dépôt légal : à paraître
N° ISSN 0243-8924
Impression de Journal 11111111 - S. P. A. Bieleberg - 51180 Paimy

ACPM
Approuvé par le préfet de la Savoie

par abonnement ou à l'unité

La Savoie

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chélop sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

Copie parution du Dauphiné Libéré du 12/09/2024 (pièce 4)

26

Annonces légales*Le Dauphiné Libéré*
Jeudi 12 septembre 2024**AVIS****Enquêtes publiques****COMMUNE DE LE
PONT DE BEAUVOISIN****Avis d'Enquête Publique conjointe****Révision du Plan Local d'Urbanisme
et zonage d'assainissement**

La Mairie de Le Pont de Beauvoisin informe le public que, par arrêté municipal en date du 12 juillet 2024, est prescrite une enquête publique conjointe sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur le zonage d'assainissement de la commune de Le Pont de Beauvoisin.

Cette enquête est ouverte pendant 31 jours consécutifs du :
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 A 8H00 AU MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 A 17 H 30

Les pièces des dossiers et leur registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Le Pont de Beauvoisin - 21 rue de l'Hôtel de ville - 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN, pendant toute la durée de l'enquête, soit du **lundi 9 septembre 2024 à 8h au mercredi 9 octobre 2024 à 17 h 30**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

LUNDI DE 8H00 A 12H00 ET DE 14H00 A 17H30
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H00 A 17H30, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à la Mairie de Le Pont de Beauvoisin, 21 rue de l'Hôtel de ville 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN.

Un dossier et un registre dématérialisés sont mis à la disposition du public à l'adresse numérique :

<https://registre.agencealpine.io/?PontdeBeauvoisin>

Un ordinateur comportant la version numérique du dossier de l'enquête publique est tenu à la disposition du public pendant les heures ouvrables de la mairie et pendant la durée de l'enquête publique.

Monsieur DUCHENE Jean-Jacques a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble par la décision n° E2400070/38 du 24 avril 2024. Il est désigné en cette qualité et recevra personnellement à la mairie les administrés qui se manifesteront, les :

Le vendredi 13 septembre 2024 de 14 h 00 à 17 h 30

Le lundi 23 septembre 2024 de 8 h 00 à 12 h 00

Le mercredi 9 octobre 2024 de 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30

Le public peut consigner ses observations éventuelles, pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse

<https://registre.agencealpine.io/?PontdeBeauvoisin>

De mardi à vendredi à l'adresse

**COMMUNE DE NOTRE DAME
DE BELLECOMBE****Avis d'enquête d'utilité publique
et d'enquêtes parcellaires****Projet de régularisation des emprises foncières
du chemin de Chéloup**

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2024, une enquête publique DUP et parcellaire sera ouverte du **mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00**, à la mairie de ND de Bellecombe, siège de l'enquête, sur la demande de déclaration d'utilité publique présentée par la commune portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup. Les pièces du dossier d'enquêtes seront déposées à la mairie de ND de Bellecombe du 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis de 8h00 à 12h00 et les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et de consigner ses observations sur l'utilité publique de l'opération et les limites des biens à exproprier sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la Mairie de ND de Bellecombe ou par courriel à l'adresse suivante :

secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>, ainsi que sur le site de la mairie : <https://notredamedebellecombe.fr>

Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés pendant le même délai en mairie de ND de Bellecombe, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance aux heures et jours précités, et consigner ses observations sur les limites des biens à exproprier, sur le registre ouvert à cet effet.

Pour information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées pourront prendre contact avec Mme Elisabeth LAURENT-GUY par téléphone au 04.79.31.12.16 ou par mail secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

M. André PENET est désigné en qualité de commissaire - enquêteur et siégera en personne à la mairie de ND de Bellecombe, le **mercredi 11 septembre 2024 de 8h00 à 12h00** et le **jeudi 26 septembre 2024 de 8h00 à 12h00**.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois au titre de chacune des enquêtes.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de ND de Bellecombe, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

423848900

12 - CRITERE N°2 : Méthodologie pour mener à bien le chantier
6 - CRITERE N°3 : Moyens mis en oeuvre pour respecter les délais

12 - CRITERE N°4 : Qualité des matériaux et démarche

environnementale

10 - Prix

Remise des offres : 07/10/24 à 11h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 06/09/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info>

426658800

Avis d'attribution**VILLE DE CHAMBÉRY****Avis d'attribution**

M. Thierry REPENTIN

Hôtel de Ville

Place de l'hôtel de Ville

BP 11105

73011 Chambéry - cedex

Tél : 04 79 60 20 94

mél : marchespublics@mairie-chambery.fr

web : <http://www.chambery.fr>

SIRET 21730065600014

Objet : ALCOTRA - ESCAPE : conception / réalisation de l'exposition itinérante - Audioguide

Référence acheteur : 2423

Nature du marché : Services

Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 79421200 - Services de conception de projets autres que pour les travaux de construction

Attribution du marché

LOT N° 01 - Lot 1 : Projet d'une exposition itinérante transfrontalière

Date d'attribution : 26/08/24

Marché n° : 242301

DECALOG, 60 RUE ABBE GREGOIRE, 38000 GRENOBLE

Montant HT : 107 000,00 €

LOT N° 02 - Lot 2 : Conception et réalisation d'audioguides dans le cadre du projet de requalification de l'espace permanent de la Galerie Euréka

Date d'attribution : 20/08/24

Marché n° : 242302

EPIDOTE, 73420 MERY

Montant HT : 24 716,67 €

Renseignements complémentaires :

Se référer au règlement de la consultation.

Envoi le 09/09/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<http://www.chambery.fr>

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

ANNEXE 3

Copie de l'avis affiché – (pièce 5)

Sous-préfecture
d'Albertville

AVIS D'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE et AVIS D'ENQUETE PARCELLAIRE

sur le territoire de la commune de Notre-Dame-de-Bellecombe

Projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} août 2024, une enquête publique sera ouverte du mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00 à la mairie de Notre-Dame de Bellecombe, siège de l'enquête, sur la demande de déclaration d'utilité publique présentée par la commune portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup.

Les pièces du dossier d'enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire seront déposées à la mairie de Notre-Dame-de-Bellecombe du mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 à 12h00 aux heures d'ouverture de la mairie, sauf jours fériés, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance :

- les lundis, mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- les mercredis de 8h00 à 12h00
- les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

afin de consigner ses observations sur l'utilité publique de l'opération et les limites des biens à exproprier sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la mairie de Notre-Dame-de-Bellecombe ou par courriel à l'adresse suivante : secretariatmairie@notredamedebellecombe.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la Préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024>,

ainsi que sur le site de la mairie <https://notredamedebellecombe.fr>

Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés pendant le même délai en mairie de Notre-Dame-de-Bellecombe, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance aux heures et jours précités, et consigner ses observations sur les limites des biens à exproprier, sur le registre ouvert à cet effet.

M. André PENET désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siègera en personne à la mairie de Notre-Dame-de-Bellecombe le mercredi 11 septembre 2024 de 8h00 à 12h00 et le jeudi 26 septembre 2024 de 8h00 à 12h00.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur devra formuler ses conclusions motivées dans le délai d'un mois sur le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi que sur le dossier d'enquête parcellaire.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de Notre-Dame-de-Bellecombe, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville ; toute personne concernée par le projet pourra demander communication de ces documents en s'adressant au sous-préfet d'Albertville ou au maire. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront également consultables sur le site internet de la préfecture et de la mairie pendant une durée d'un an.

Notification de dépôt du dossier d'enquête parcellaire sera faite par le maire de Notre-Dame-de-Bellecombe aux propriétaires intéressés par lettre recommandée avec accusé de réception, en application des articles L 311.1 à L.311.3 et R 311.1 du Code de l'Expropriation dans le délai d'un mois qui suit cette notification, le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires et ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus, dans le même délai d'un mois de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchu de tout droit à indemnité

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

ANNEXE 3

Photographies de l'affichage mis en place (Pièce 6)

Mairie de Notre Dame de Bellecombe siège de l'enquête



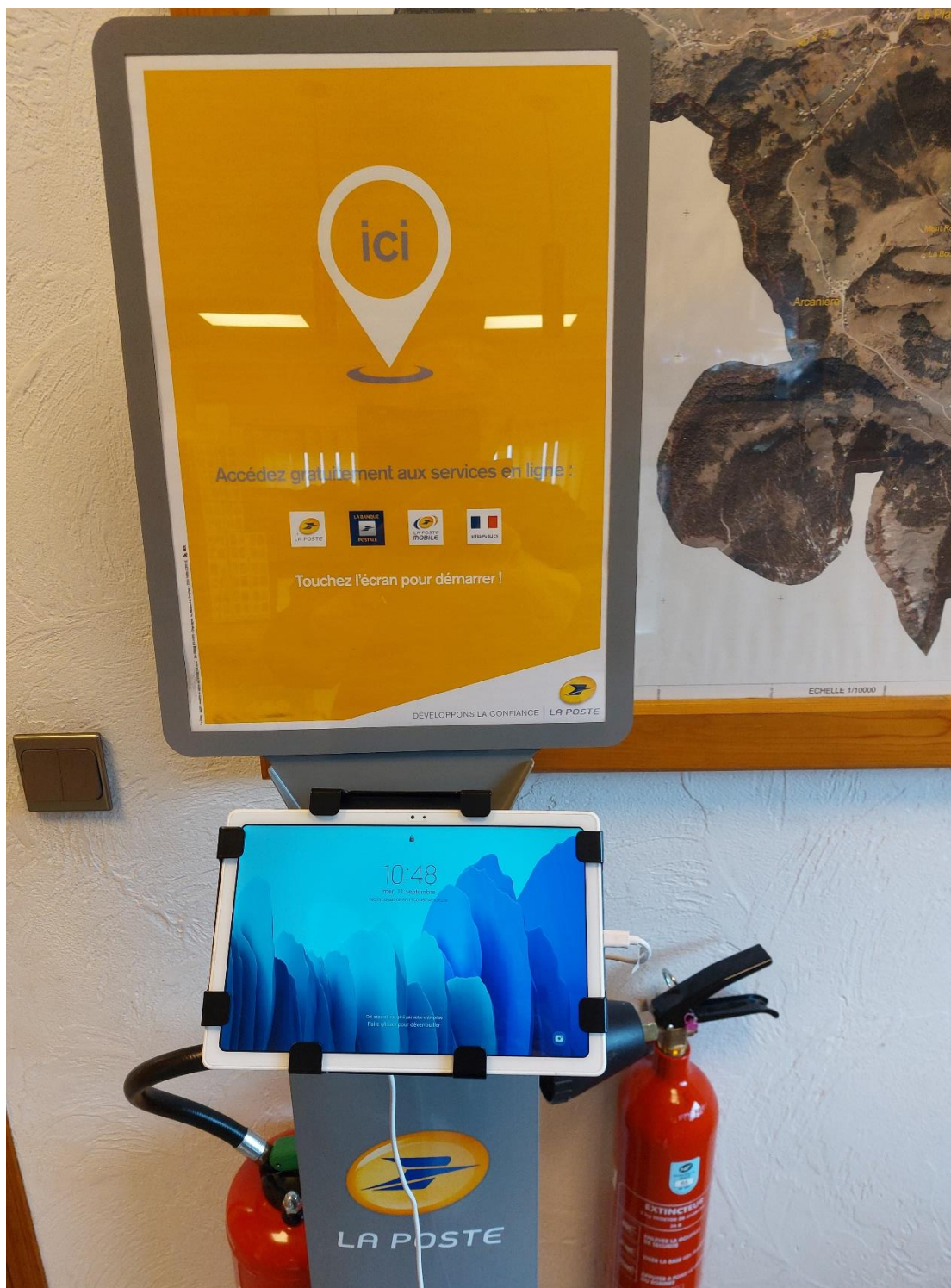
Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024
Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chélop sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)



Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chélop sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

PHOTO DU TERMINAL INFORMATIQUE DE LA MAIRIE DE NOTRE DAMME DE BELLECOMBE MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUETE PAR INTERNET



Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une 'enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chélop sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

ANNEXE 3

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Copie page du site Internet : [Enquêtes publiques - Notre-Dame de Bellecombe \(notredamedebellecombe.fr\)](https://notredamedebellecombe.fr)



[Vie municipale](#) ▾ [Nos services](#) ▾ [Urbanisme et réglementation](#) ▾ [Tourisme et loisirs](#) ▾ [Annuaire](#) ▾

Enquêtes publiques

[Accueil](#) / [Vie municipale](#) / [Enquêtes publiques](#)

Enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup

- ↓ [3- Page de garde administratif.pdf](#) (PDF - 40.89 kB)
- ↓ [2024-08-01 AP ouverture enquête Signé.pdf](#) (PDF - 280.39 kB)
- ↓ [OD 240119.pdf](#) (PDF - 47.85 kB)
- ↓ [LE DL 29 08 24.pdf](#) (PDF - 243.21 kB)
- ↓ [La SAVOIE 29 08 2024.pdf](#) (PDF - 451.26 kB)
- ↓ [0. Page de garde - DUP.pdf](#) (PDF - 136.17 kB)
- ↓ [0. Page de garde - Parcellaire.pdf](#) (PDF - 111.7 kB)
- ↓ [0. Page de garde.pdf](#) (PDF - 163.17 kB)
- ↓ [1. DCM.pdf](#) (PDF - 328.46 kB)
- ↓ [2024-08-01 AP ouverture enquête Signé.pdf](#) (PDF - 280.39 kB)
- ↓ [2. Notice explicative - Juin 2024.pdf](#) (PDF - 1.28 MB)
- ↓ [2. Etat parcellaire.pdf](#) (PDF - 183.07 kB)
- ↓ [1. Plan parcellaire - Avril 2024.pdf](#) (PDF - 389.95 kB)
- ↓ [3- Page de garde administratif.pdf](#) (PDF - 40.89 kB)
- ↓ [3. Plan de situation - Avril 2024.pdf](#) (PDF - 1016.72 kB)
- ↓ [4. Périmètre de la DUP - Avril 2024.pdf](#) (PDF - 381.02 kB)
- ↓ [5. Plan général des travaux - Plan de division - Janvier 2024.pdf](#) (PDF - 732.13 kB)
- ↓ [6. Caractéristiques principales des ouvrages - Avril 2024.pdf](#) (PDF - 458.09 kB)
- ↓ [7. Estimation sommaire des dépenses - Avril 2024.pdf](#) (PDF - 248.6 kB)
- ↓ [8. Arrêt CAA Lyon du 25-08-2020.pdf](#) (PDF - 932.79 kB)
- ↓ [La SAVOIE 29 08 2024.pdf](#) (PDF - 451.26 kB)
- ↓ [LE DL 29 08 24.pdf](#) (PDF - 243.21 kB)
- ↓ [OD 240119.pdf](#) (PDF - 47.85 kB)



Ouvertures/Contactez-nous

Commune de Notre-Dame de Bellecombe
285 rue de Savoie
73590 Notre-Dame-de-Bellecombe -
FRANCE
+33 4 79 31 61 91

[Contact par formulaire](#)

Liens

[École de Ski Internationale](#)
[Conciliateurs de Justice](#)
[Office de tourisme](#)
[Val d'Arly Labelle Montagne \(remontées mécaniques\)](#)
[École du Ski Français](#)

[Mentions légales](#) - [Politique de confidentialité](#) - [Accessibilité](#) - [Application mobile Localiti](#) - [Plan du site](#) - [Gestion des cookies](#)

Site créé en partenariat avec Réseau des Communes

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une 'enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

Copie de la page du site de la préfecture de Savoie : 2024 - Déclaration d'utilité publique - Enquêtes publiques - Publications - Les services de l'État en Savoie

The screenshot shows the website of the Prefecture of Savoie, specifically the 'Déclaration d'utilité publique' section for the year 2024. The page features a navigation menu at the top with options like 'Actualités', 'Actions de l'État', 'Services de l'État', 'Publications', and 'Démarches'. A search bar is also present. The main content area displays a list of declarations, each with a title, a publication date, and a right-pointing arrow. The declarations include projects in Montagny, Chambéry, Aillon-les-Jeunes, La Motte Servolex, Gresy-sur-Aix, Val Cenis-Avrieux-Orelle-Saint-André, Villaroger, Val Vanoise, and Notre-Dame-de-Bellecombe. At the bottom, there are social media links and a footer with contact information and legal notices.

Year	Project Title	Publication Date
2024	COMMUNE DE MONTAGNY - Projet de création du lotissement Les Noyers	Publié le 17/06/2024
2024	COMMUNE de CHAMBERY - Opération de restauration immobilière (ORI)	Publié le 21/03/2024
2024	COMMUNES DE AILLON LE JEUNE, AILLON LE VIEUX et LESCHERAINES	Publié le 19/08/2024
2024	COMMUNE DE LA MOTTE SERVOLEX - Aménagement de la Zac 3 "Savoie Technolac"	Publié le 17/06/2024
2024	COMMUNE DE GRESY SUR AIX - Aménagement du coeur de vie "la Sarraz"	Publié le 26/06/2024
2024	VAL CENIS-AVRIEUX-ORELLE-SAINT ANDRÉ Révision des arrêtés préfectoraux de DUP - captages d'eau	Publié le 29/08/2024
2024	COMMUNE DE VILLAROGER - Projet de création d'une télécabine TC10 et aménagement de la piste des Lys	Publié le 20/06/2024
2024	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL VANOISE - Projet de création d'un local technique intercommunal	Publié le 05/08/2024
2024	COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE - Projet de régularisation du chemin de Chéloup	Publié le 05/08/2024

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024
Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)

Les services de l'État en
Savoie[Nous contacter](#)[Paramètres d'affichage](#)

Rechercher

[Actualités](#) > [Actions de l'État](#) > [Services de l'État](#) > [Publications](#) > [Démarches](#)[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes publiques](#) > [Déclaration d'utilité publique](#) > [2024](#) > [COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE - Projet de régularisation du chemin de Chéloup](#)

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE - Projet de régularisation du chemin de Chéloup

Mis à jour le 11/09/2024

Projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup sur le territoire de la commune de Notre-Dame-de-Bellecombe

Une enquête publique DUP conjoint à une enquête parcellaire portant sur le projet de régularisation des emprises foncières du chemin de Chéloup auront lieu du mercredi 11 septembre 2024 au jeudi 26 septembre 2024 midi à la mairie de Notre Dame de Bellecombe.

[Télécharger 2024-08-01_AP_ouverture_enquête_Signé](#)

PDF - 0,29 Mb - 05/08/2024

Les pièces du dossier sont les suivantes :

[Télécharger 1. DCM](#)

PDF - 0,34 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 2. Notice explicative - Juin 2024](#)

PDF - 1,34 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 3. Plan de situation - Avril 2024](#)

PDF - 1,04 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 4. Périmètre de la DUP - Avril 2024](#)

PDF - 0,39 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 5. Plan général des travaux - Plan de division - Janvier 2024](#)

PDF - 0,75 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 6. Caractéristiques principales des ouvrages - Avril 2024](#)

PDF - 0,47 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 7. Estimation sommaire des dépenses - Avril 2024](#)

PDF - 0,25 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 8. Arrêt CAA Lyon du 25-08-2020](#)

PDF - 0,96 Mb - 03/09/2024

[Télécharger 1. Plan parcellaire - Avril 2024](#)

PDF - 0,40 Mb - 03/09/2024

Documents listés dans l'article

- [Télécharger 2024-08-01_AP_ouverture_enquête_Signé PDF - 0,29 Mb - 05/08/2024](#)
- [Télécharger 1. DCM PDF - 0,34 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 2. Notice explicative - Juin 2024 PDF - 1,34 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 3. Plan de situation - Avril 2024 PDF - 1,04 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 4. Périmètre de la DUP - Avril 2024 PDF - 0,39 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 5. Plan général des travaux - Plan de division - Janvier 2024 PDF - 0,75 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 6. Caractéristiques principales des ouvrages - Avril 2024 PDF - 0,47 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 7. Estimation sommaire des dépenses - Avril 2024 PDF - 0,25 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 8. Arrêt CAA Lyon du 25-08-2020 PDF - 0,96 Mb - 03/09/2024](#)
- [Télécharger 1. Plan parcellaire - Avril 2024 PDF - 0,40 Mb - 03/09/2024](#)

Partager la page



Abonnez-vous à notre lettre d'information

[S'abonner](#)Suivez-nous
sur les réseaux sociaux[info.gouv.fr](#) [service-public.fr](#) [legifrance.gouv.fr](#) [data.gouv.fr](#)[Plan du site](#) | [Nous contacter](#) | [Accessibilité : partiellement conforme](#) | [Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Gestion des cookies](#)Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](#)

Enquêtes Publiques conjointes du 11 septembre au 26 septembre 2024

Enquête Publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique conjointement à une enquête parcellaire pour le projet de régularisation des emprises foncières du chemin du Chéloup sur la commune de Notre-Dame de Bellecombe (Savoie)